

Extract - Opérations réalisables ou non dans LEA V3.1







Les opérations réalisables dans LEA





Souscription:

- Versement initial sur une assurance vie (BPCE Vie, NWM, Natixis Life courant T4 2020) / CAPI / PER CE / Millevie PER / CTO / PEA (dont parts sociales) / PEA-PME / SCPI en direct
- Prise de date sur un nouveau contrat
- Mise en place de VP
- Adaptation du segment de clientèle du client (simulation)



Investissement et recyclage :

- Investissement depuis les avoirs CT (Compte à vue, Livret A, LDDS, ...)
- Possibilité de clôturer les PEL non échus pour les investir dans des projets
- Rapatriement d'avoirs à la concurrence
- Mise en place d'épargne mensuelle (Versements Programmés)
- Réinvestissement des CAT et bons de caisse échus ou arrivant à échéance du client (sous 30 jours)
- Réinvestissement des instruments financiers (détenus sur un contrat) échus ou arrivant à échéance (sous 30 jours)





Versement complémentaire :

- Versement complémentaire sur une Assurance vie (CNP, BPCE Vie, Dediance, Multiance) / CAPI / PERP (en gestion libre uniquement) / CTO / PEA / PEA-PME
- Possibilité d'augmenter les VP existants
- Possibilité de valoriser uniquement les versements sans modifier l'allocation existante (sans limite de montant)
- Possibilité de valoriser l'ensemble du contrat, versement compris



Arbitrage:

- Arbitrage automatique du Fonds € détenu dans une assurance vie (CNP, BPCE Vie, Dediance, Multiance, CAPI, PERP (en gestion libre uniquement)) dans le respect du profil de risque du client
- Arbitrage des CTO/PEA/PEA-PME
- Modification manuelle à la hausse ou à la baisse de la part de Fonds € et d'UC dans une assurance vie
- Modification (remplacement ou ventilation) de supports détenus dans un contrat :
 - respectant le devoir de conseil en Etape 2 (hors FAF non échus)
 - à la demande du client (non conseillé) en Etape 3



Gestion déléguée :

- Souscription d'un nouveau contrat d'assurance vie (CNP, BPCE Vie, NWM, Natixis Life courant T4 2020) / PEA / CTO avec gestion déléguée (OG ou GSM)
- Possibilité de mettre en place une cohabitation à la souscription d'un nouveau contrat d'assurance vie (contrats éligibles CNP, BPCE Vie, Natixis Life courant T4 2020, CTO, PEA)
- Versement complémentaire / arbitrage sur un contrat d'assurance vie (CNP, BPCE Vie) en gestion déléguée avec ou sans cohabitation



Transfert:

- Transfert Pacte d'anciens contrats CNP vers de nouveaux en conservant les avantages fiscaux liés au contrat initial sans contrainte d'UC
- Transfert Fourgous d'anciens contrats (CNP) vers de nouveaux en conservant les avantages fiscaux liés au contrat initial pour certains profils de risque / segments uniquement (à condition d'un minimum de 20% d'UC Fourgous dans le contrat réceptacle)







Les opérations non-réalisables dans LEA



Souscription:

- Souscription d'un contrat d'épargne financière en co-adhésion
- Souscription d'une épargne bancaire (PEL / PEP / CAT)
- Souscription de produits de défiscalisation
- Souscription d'un PERP (remplacé par le PER)
- Gestion des tarifs dérogatoires
- Mise en place de retraits partiels programmés
- Souscription de parts sociales en direct
- Souscription uniquement avec des versements programmés (VP) (non possible coté Assureurs)
- Souscription SCPI en direct au delà du profil de risque





Le réinvestissement d'un instrument financier tombant à échéance dans une assurance vie ou PEA/PEA-PME vers un autre contrat



Gestion déléguée :

- Modification du profil d'une gestion déléguée
- Opérations (arbitrage/versement complémentaire) sur des contrats en gestion déléguée qui ne sont pas des contrats BPCE Vie ou CNP
- Opérations sur des contrats en gestion déléguée détenus en coadhésion
- > Opérations sur des contrats nantis en gestion déléguée
- Opérations (versement complémentaire/arbitrage) sur des CTO et PEA sous gestion déléguée





Versement complémentaire :

- Versement sur des contrats détenus en co-adhésion (exceptés les CTO)
- Mise en place de versements programmés sur un contrat en co-adhésion (exceptés les CTO)
- Versement sur des contrats PER CE / Millevie PER / PERP en Gestion pilotée
- Versement sur des contrats nantis
- Versement sur des contrats Natixis Life
- Versement sur des contrats NWM (exceptés les contrats Dédiance et Multiance)
- Versement sur une SCPI en direct
- Diminution des versements programmés



Arbitrage:

- Arbitrage sur des contrats détenus en **co-adhésion** (excepté les CTO)
- Arbitrage sur des contrats PER CE / Millevie PER / PERP en Gestion pilotée
- Arbitrage sur des contrats nantis
- Arbitrage sur des contrats Natixis Life
- Arbitrage sur des contrats NWM (exceptés les contrats Dédiance et Multiance)
- > Arbitrage sur une **SCPI en direct**
- Arbitrage d'un contrat vers un autre contrat
- Rachat partiel ou total sur des contrats existants



倡

Transfert:

- > Transfert de titres d'un CTO / PEA / PEA-PME de la concurrence
- Transfert Pacte ou Fourgous de contrats d'assurance vie qui ne sont pas des contrats CNP
- Transfert Pacte ou Fourgous d'une assurance vie en co-adhésion ou nantie
- Diminution des versements programmés



